

Élection du Président de la SHF

Déclaration d'intention de Geneviève CHAMPEAU

Je tiens d'abord à remercier ceux qui m'ont élue pour la confiance qu'ils ont mise en moi et que je m'efforcerai de ne pas décevoir. Je mesure à la fois l'honneur qui m'est fait et la responsabilité qui est la mienne, d'autant plus que les précédents présidents ont su dynamiser la SHF, en faire un lien fort entre les hispanistes et les lusistes, faire que sa voix soit entendue et respectée par les instances de décision. Qu'ils en soient remerciés. Mes remerciements vont tout particulièrement au Président sortant, Georges Martin, qui a su allier dynamisme, rigueur, efficacité, le tout agrémenté d'une note d'humour. Sous son mandat, la SHF a gagné en rayonnement grâce à la rénovation du site web : en interne il a considérablement amélioré la diffusion de l'information et c'est en outre une vitrine de l'hispanisme français vis-à-vis de l'extérieur. Tout en défendant les intérêts de l'hispanisme dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, il a œuvré à la qualité de ses Congrès et Journées d'Études, a été attentif à la formation des jeunes chercheurs grâce à la création de bourses et a ouvert un autre chantier visant à resserrer les liens avec les autres sociétés d'hispanistes de nos voisins européens.

Nous sommes entrés dans une période de mutations diverses et profondes qui affectent, au-delà de l'hispanisme, l'enseignement supérieur et la recherche dans leur ensemble. La LRU en est une pièce importante. Nous en connaissons les termes et les conséquences avérées ou prévisibles. D'autres mutations sont liées à l'évolution des structures universitaires (équipes de formation transdisciplinaires, regroupements des URF, PRES) ainsi qu'à l'évolution des effectifs et des besoins, en langues étrangères tout particulièrement. J'évoquerai quelques points sur lesquels je souhaite que la SHF ait un triple rôle d'information, de réflexion et de proposition.

1. Statut des enseignants du second degré et des enseignants chercheurs

Il est lié aux modalités de recrutement, à l'existence ou à la suppression d'un concours national associé à des emplois de fonctionnaire, que ce soit dans le second degré ou dans le supérieur. Un groupe de réflexion sur les concours a déjà été créé ; il doit poursuivre la réflexion en liaison avec les autres sociétés savantes. À sa mission de réflexion sur l'avenir du

CAPES et de l'Agrégation, pourrait s'ajouter celle de cellule de veille sur la mise en place des nouvelles modalités de recrutement dans le supérieur : constitution et fonctionnement des comités de sélection, place qu'y occupent les disciplines.

2. Restructurations

Les structures universitaires évoluent dans le sens d'un regroupement des composantes, que ce soit dans une logique administrative (UFR et PRES), d'enseignement (équipes de formation) ou de recherche (les équipes de recherche et même parfois les Écoles Doctorales fusionnent). Ces regroupements peuvent avoir des conséquences sur la place qu'occupent les disciplines dans les universités. Ils conduisent à développer une transdisciplinarité parfois choisie et d'autres fois subie. Les réponses à l'enquête sur les résultats de la recherche que la SHF vient de mener le font clairement apparaître. Regroupements et transdisciplinarité conduisent, sinon à un affaiblissement des disciplines, du moins à une moindre visibilité et, pour un certain nombre de collègues, à s'adresser à des publics d'autres disciplines, dans leur enseignement ainsi qu'au sein des équipes de recherche. Il est du rôle de la SHF de contribuer à l'affichage de la vitalité de l'hispanisme et d'aider les hispanistes à s'insérer dans des réseaux de recherche, ne serait-ce qu'en diffusant toute information susceptible de favoriser la mise en contact des enseignants chercheurs.

L'évolution des effectifs et le regroupement des universités dans des PRES font aussi apparaître un accroissement de la demande d'enseignement en langues étrangères. Aux problèmes soulevés par l'enseignement de la langue pour spécialistes et ses méthodes s'ajoutent ceux de l'enseignement pour non-spécialistes. Je serais favorable à ce qu'une prochaine Journée d'Étude soit consacrée à cette question.

2. Évaluation récurrente des chercheurs et des enseignants chercheurs

Chercheurs et enseignants chercheurs n'étaient, jusqu'à présent, soumis à une évaluation individuelle que lors des demandes de qualification et de promotion. Sous la houlette de l'AERES se met actuellement en place une évaluation récurrente de tous à partir de la bibliométrie ou classement des supports de publication (revues et maisons d'édition). Ces évaluations auront des incidences sur l'avenir des équipes et peuvent aussi en avoir sur la modulation des services des enseignants chercheurs. Quelles que soient les limites de ses pouvoirs, la SHF ne peut rester indifférente à ce sujet qui peut nous conduire à modifier assez profondément nos pratiques. Je souhaite la création d'un groupe de réflexion sur cette

question, qui puisse rapidement faire un état des lieux et formuler des propositions de « bonnes conduites » comme elle l'a fait dans le passé pour les thèses « nouveau régime » et les HDR.

Voici quelques chantiers qui me semblent actuellement prioritaires pour l'hispanisme français et sur lesquels la SHF se doit d'être présente.

Aix – en Provence, 16 mai 2006